

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, si vous me permettez, ma question ne se reliait en aucune façon directement, à l'affaire Munsinger...

M. l'Orateur: A l'ordre! J'accepte l'explication de l'honorable député, mais je lui dis que la question, telle qu'il l'a posée, n'est pas assez urgente pour qu'elle soit considérée dans le moment.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je vais poser ma question autrement, de façon à ce qu'elle soit assez urgente pour la considérer dans le moment.

L'honorable président du Conseil privé peut-il nous dire si d'autres dossiers identiques ont été remis au premier ministre ou à lui-même, et s'ils seront publiés sous peu?

M. l'Orateur: La question n'est pas plus urgente dans le moment qu'elle ne l'était lorsqu'elle a été posée au début.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, puis-je discuter de la question au «spectacle» de dix heures?

[Traduction]

LES FINANCES

LA NOUVELLE-ÉCOSSE—DEMANDE D'AIDE À L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert McCleave (Halifax): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances, qui est responsable de la Commission du tarif. Je lui en ai donné préavis. Comme l'Office de planification volontaire de la Nouvelle-Écosse donne maintenant l'avertissement que l'industrie naissante de l'automobile dans la province pourrait défaillir à moins d'un prolongement des arrangements tarifaires, le ministre voudrait-il, par ses bons offices, venir en aide à cette industrie?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question est irrecevable. Le député voudra peut-être la faire inscrire au *Feuilleton*.

L'INDUSTRIE

BEAVERTON (ONT.)—FERMETURE D'UNE FABRIQUE DE PIÈCES D'AUTOMOBILES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. C. Scott (Victoria, Ont.): J'aimerais poser au ministre de la Main-d'œuvre une question connexe à celle que j'ai posée vendredi dernier au ministre de l'Industrie.

Peut-il dire à la Chambre si son ministère étudie le problème de la mise à pied d'environ 225 ouvriers de la *Lake Simcoe Industries Limited*, à Beaverton, en Ontario, et nous assurer que tous les employés touchés par cette mise à pied recevront toute l'aide possible dans la recherche de nouveaux emplois, dans la région où l'usine est située?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Je vais considérer la question comme un préavis. Le député peut être assuré que s'il y a mise à pied, tous nos services seront à la disposition de ce groupe d'ouvriers.

M. David Lewis (York-Sud): J'aimerais poser une question supplémentaire soit au ministre de la Main-d'œuvre soit au ministre de l'Industrie. J'aimerais savoir si l'un ou l'autre a reçu une demande de certains des employés en vue de l'achat de l'entreprise qui est sur le point de fermer ses portes. Le gouvernement étudie-t-il la possibilité de leur consentir un prêt pour les aider à ce sujet?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Aucune proposition de la sorte ne m'est parvenue. Je ne sais si elle a été soumise à l'attention de mon collègue le ministre de la Main-d'œuvre.

LE MANITOBA: RÉGION DÉSIGNÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. R. Schreyer (Springfield): J'ai une question à poser au ministre de l'Industrie. A-t-il reçu une résolution, adoptée presque à l'unanimité à l'Assemblée législative du Manitoba la semaine dernière et exhortant le gouvernement fédéral à proclamer la province tout entière région désignée, dans le cadre du programme des régions désignées de son ministère? Si oui, qu'en pense-t-il?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Je comprends que l'Assemblée législative du Manitoba veuille se mettre sous l'égide de ce programme vraiment efficace, mais je n'ai reçu aucune résolution de ce genre.

Le cas échéant, on y répondra, mais il faudra signaler à l'envoyeur que les régions désignées en vertu de ce programme doivent être atteintes de chômage élevé et chronique. Il est difficile de conclure qu'une telle situation sévisse de façon générale dans la ville de Winnipeg et sa banlieue, par exemple, et j'en suis heureux.